

Note de Conformité et Analyse Prévisionnelle — Format CRC

(Version 1.0 — Contrôle de maîtrise financière de la transition syntropique OPAO)

1. Objet

Présenter une évaluation prévisionnelle de la soutenabilité financière et administrative de la réforme participative et syntropique OPAO, dans une perspective de contrôle externe type Chambre Territoriale des Comptes.

2. Cadre de contrôle

La présente note se concentre sur : - l'efficience des dépenses publiques, - la prévention des doublons administratifs, - la soutenabilité des charges récurrentes, - la structuration des recettes locales, - les risques de dérive budgétaire.

3. Contraintes identifiées

- Trois échelons administratifs actuels provoquent des coûts de coordination redondants.
- Les communes manquent de capacités d'ingénierie publique.
- Le tissu industriel local est vulnérable aux importations.

La réforme répond structurellement à ces vulnérabilités.

4. Effet de déprovincialisation structurée

La réduction progressive des doublons administratifs permet : - allègement du poste fonctionnement, - rationalisation des charges immobilières, - diminution des directions parallèles.

Les économies prévisionnelles sont estimées à 2,65 Mds XPF sur 5 ans.

5. Charges nouvelles identifiées

Les charges nouvelles proviennent : - des assemblées citoyennes permanentes, - de la facilitation et formation, - de la plateforme numérique, - de la maintenance énergétique décentralisée.

Ces charges sont **maîtrisées** par la rotation courte et le périmètre restreint.

6. Recettes nouvelles

La transition génère des recettes via : - revente énergétique (hydro, biogaz, solaire collectif), - valorisation de biomatériaux (chanvre, algues), - substitution d'importations (isolants, cosmétiques, fertilisants).

Les recettes cumulées à 5 ans sont estimées à 2,18 Mds XPF.

7. Analyse de soutenabilité

La charge publique brute baisse à mesure que : - la production locale monte, - les importations diminuent, - les économies administratives s'amplifient.

Le point d'équilibre apparaît dès l'Année 3.

8. Ratio efficacité budgétaire

Indicateurs principaux : - coût démocratique par décision, - taux de publication des recommandations, - ratio substitution import / investissement industriel.

Les ratios restent optimaux sous condition de suivi trimestriel.

9. Risques identifiés

- inertie institutionnelle,
- retards techniques énergétiques,
- volatilité prix importation.

Mesures de mitigation : - comité de garants indépendant, - reporting public ouvert, - rotation citoyenne courte.

10. Gouvernance financière

La réforme exige : - un suivi budgétaire consolidé, - une traçabilité numérique, - un volet formation financière communale.

Ces mécanismes réduisent les risques d'opacité.

11. Transparence & conformité

La plateforme publique prévoit : - archivage des recommandations, - publication des réponses, - visualisation des projets financés.

Ce dispositif est considéré **conforme** aux bonnes pratiques de contrôle externe.

12. Conclusion

Au regard des données prévisionnelles : - la réforme OPAO est **soutenable**, - les recettes compensent la montée en charge, - les économies structurelles sont significatives, - les risques sont maîtrisés par la rotation et la transparence.

La transition ne requiert pas de hausse fiscale et augmente la résilience économique territoriale.

Avis prévisionnel : **favorable sous condition de pilotage trimestriel et consolidation énergétique Année 3.**